

OUVERTURE DE COMPTE (COMMERCIAL) / APPLICATION FORM (COMMERCIAL)

Nom /Name : _____

Adresse de facturation \ Billing adress :

Adresse de livraison \ Shipping address :

Postal Code: _____

Code Postal : _____

Tél \ Tel : () _____

Bon de commande requis \ Purchase order required :

Fax \ Fax : () _____

oui \ yes non \ no

E-mail : _____

Acheteur \ buyer : _____

Genre d'entreprise \ Nature of business :

Resp. comptes à payer \ Accounts payable officer :

En affaire depuis \ Business since :

Administrateur Principal \ General Manager :

TPS \ GST :

Tél. Résidence \ Home number : () _____

TVQ \ PST :

RÉFÉRENCES \ REFERENCES

RÉFÉRENCES \ REFERENCES

(3x Fournisseurs \ 3x suppliers)

Institution financière \ Banking institution info :

1) Compagnie \ company :

Nom \
name : _____

Personne contact \ contact person : _____

Contact :

Téléphone \ telephone : () _____

Compte no \ account no :

Fax \ fax : () _____

2) Compagnie \ company :

Téléphone \ telephone : () _____

Personne contact \ contact person : _____

Fax \ fax : () _____

Téléphone \ telephone : () _____

E-mail :

Fax \ fax : () _____

3) Compagnie \ company :

Adresse \

address : _____

Personne contact \ contact person : _____

Téléphone \ telephone : () _____

Fax \ fax : () _____

SVP, Important, signer à la 2^{ème} page...

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE/GENERAL SALES AGREEMENT

Conditions de vente : Il est expressément convenu que les conditions et termes ci-avant stipulés font partie intégrante de toute commande, de toute convention ou de tout achat fait par ou pour le bénéficiaire du client. Celui-ci reconnaît en avoir pris connaissance et que par sa commande, il en confirme son acceptation.

Modifications : Aucune modification des présentes ne sera permise à moins d'un avis écrit d'un représentant de Futech ... inc. En conséquence, toute convention verbale sera réputée nulle et de nul effet entre les parties.

Annulation : Toute annulation partielle ou totale d'une commande est sujet à des frais d'annulation de 25% de la valeur de ladite commande ou partie de la commande annulée représentant ainsi les dommages directs et prévisibles pour les parties.

Intérêts et paiement : Les factures sont payables 30 jours nets après la livraison des marchandises, que le contrat soit exécuté en tout ou en partie. Et un intérêt de 24% l'an, sera imposé pour toute facture non acquittée en dedans des termes stipulés au contrat.

Réception des marchandises : Le client devra prendre livraison des marchandises dès réception de celle-ci par le vendeur à défaut de quoi, le client s'engage à payer des frais d'entreposage et d'intérêts.

Défectuosité et réclamation : Toute défectuosité de fabrication doit être dénoncée au siège social de la compagnie dans les quarante-huit (48) heures suivant la date de la livraison et assujettie à l'inspection et à la décision de Futech ... inc. Et toute réclamation doit être faite dans les quarante-huit(48) heures de la livraison des marchandises. À défaut, le client sera réputé avoir accepté les marchandises tel que livrées.

Réserve de droit de propriété : La vente visée au présent document est une vente à tempérament de sorte que les marchandises qui y sont décrites demeurent la propriété de Futech ... inc. Tant qu'elles ne seront pas entièrement payées. Tous les paiements effectués par le client, seront en premier lieu imputés aux marchandises qui auront été revendues par le client dans le cours normal de ses affaires. Tous paiements effectués en sus des marchandises revendues par le client seront appliqués au prorata sur toutes les marchandises ayant été vendues par Futech ... inc. Que les marchandises aient été facturées ou non. Toute indication contraire sur les états de comptes ou les factures n'auront aucunement l'effet de lier Futech ... inc.

Retour : Aucune marchandise ne doit être retournés sans l'autorisation préalable écrite d'un représentant de Futech ... inc. et des frais de manutention seront facturés sur toute marchandise retournée le cas échéant.

Force majeure : Futech ... inc. n'encourra aucune responsabilité envers le client du fait qu'elle n'ait pu livrer les achats commandés en raison d'un cas fortuit, d'une force majeure ou d'une cause étrangère.

Défaut du client : Advenant le défaut du client en vertu du présent contrat, et dans l'éventualité où Futech ... inc. devait recourir à l'intervention d'une agence de perception ou d'un organisme similaire ou aux services d'un avocat, soit pour percevoir le montant en souffrance, soit pour exercer tout autre recours, le client convient de payer à la Futech ... inc. comme dommages intérêts liquidés et comme clause pénale, une somme équivalente à 20% des sommes dues ou de tout autre solde dû et ceci en sus de l'intérêt précité, lesdits dommages étant reconnus par les parties comme étant directs et prévisibles.

Élections de domicile : Aux fins des présentes, les parties élient domicile dans le district judiciaire de Montréal. Le client convient que toute entente avec Futech ... inc. sera régie par les lois en vigueur au Québec.

Je, soussigné, déclare avoir dûment pris connaissance des termes et conditions généraux du contrat de vente et déclare en être satisfait et avoir reçu les explications et informations requises à cet égard.

Je, Je, soussigné, certifie par les présentes que les renseignements ci-haut sont véridiques et je vous autorise à les vérifier. J'accepte qu'un taux de 24% l'an soit ajouté à tout compte passé dû. La vente visée au présent document est une vente à tempérament de sorte que les marchandises qui y sont décrites demeurent la propriété de Futech ... inc. tant qu'elles ne sont pas entièrement payées.

Je, soussigné, garantie personnellement, conjointement et solidairement avec le client le paiement de toute somme actuellement due ou qui deviendra due à Futech ... inc. en capital et intérêts et je m'engage par les présentes à rembourser, sur simple demande, toute somme ainsi due. Je renonce aux bénéfices de discussion et de division.

Je, soussigné, déclare avoir dûment pris connaissance des termes et conditions généraux de vente (Annexe) et déclare en être satisfait et avoir reçu les explications et informations requises à cet égard.

Signature : _____

Sales conditions: It is expressly agreed that the terms and conditions set forth hereafter apply to any order, any agreement or any purchase made by the client. The client acknowledges that it has been made aware of said terms and conditions and with each order, confirms its agreement to said terms and conditions.

diffications: No modifications to this agreement shall be made without the prior written consent of a duly authorized officer of Futech ... inc. For this purpose, any verbal agreement between the parties shall be deemed null and void.

Cancellation: Any cancellation made by the client of any order, whether in part or in totality shall result in a fee to the client representing 25% of the cancelled portion, said fee constituting direct and foreseeable damages for the parties.

Interest and payment: All invoices are payable net 30 days upon delivery of the merchandise, whether the contract has been executed in full or in part and interest at the rate of 24% per year shall be imposed with respect to all invoices outstanding beyond the terms provided for in the contract.

Receipt of merchandise: The client will take delivery of all merchandise upon receipt of same by the seller falling which the client hereby takes to pay all costs and interests associated with storage.

Defects or flaws and claims: The client shall give notice to Futech ... inc. head office within forty-eight (48) hours following delivery of any defect or flaw due to manufacture. Futech inc. shall have the right to inspect and adjudicate on such defects or flaws. Futech inc. will not pay claims for work or repairs on sold materials, unless previously authorized in writing by Futech ... inc. in case of default, the client shall be deemed to have accepted the merchandise as delivered.

Reserve of Ownership Right: Futech ... inc. shall remain the owner over all merchandise delivered until final payment. All payments made by the client shall be first applied to the merchandise which will have been resold by the client in the ordinary course of business. All payments made in addition to the merchandise resold by the client, shall be applied in proportion to all of the merchandise sold by Futech ... inc. whether the merchandise has been invoiced or not. Any contrary indication on the statements of accounts or invoices shall not bind Futech ... inc.

Returns: No merchandise may be returned unless previously authorized in writing by an officer of Futech ... inc. Handling charges will be invoiced on all returned merchandise.

Force majeure: Futech ... inc. shall not be held liable by the client to the non-delivery of orders due to unexpected or uncontrollable events, force majeure. Act of God or external causes.

Client's defaults: In the event that the client is in default hereunder and Futech ... inc. is compelled to resort to a collection agency or similar organisation or to the services of a lawyer to either collect the amount in arrears or to claim any rights, the client agrees to pay Futech inc. in addition to the abovementioned interest charges, and, as liquidated damages representing the cost of collection, additional administrative expenses and general damages a sum equivalent to 20% of the amount owing or of any other balance owing and this, in addition to the interests above-mentioned, said damages being recognized by the parties as being direct and foreseeable.

Election of domicile: The parties elect domicile in the judicial district of Montreal and the parties also agree that all agreements with Futech ... inc. shall be governed by the laws of the Province of Quebec.

I, the undersigned, hereby declare that I took notice of all terms and conditions set out in the sales contract. I declare being satisfied of them and that I received all explanations and information required regarding same.

I, the undersigned, hereby testify that the above information is true and authorize you to investigate same. I understand that interest will be charged at a rate of 24% per year on all overdue accounts. Futech inc. shall remain the owner of all merchandise delivered until full and final payment.

I the undersigned, hereby personally, jointly and severally guarantee with the client that all payments owing due or to be paid in the future to Futech ... inc. for merchandise sold shall be honoured and I, personally, undertake to pay upon demand and without the benefit of division and discussion, all sums owing to Futech ... inc.

I, the undersigned, hereby declare that I took notice of all general terms and conditions of the sale (Exhibit). I declare being satisfied of them and that I received all explanations and information required regarding same.

Nom en lettre moulée _____